

COUSSAC-BONNEVAL

Conseil municipal. La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le 28 février à 18 h 30 dans la salle des mariages. L'ordre du jour sera : approbation du compte rendu du 13 décembre dernier, extension assainissement, travaux école et affaires diverses. ■

CENT CINQUANTE PERSONNES À LA SALLE ATTANE

Repas entre paroissiens. Comme chaque année, un repas paroissial a eu lieu, à la salle Attane, à Saint-Yrieix. Environ cent cinquante personnes, venant de toutes les communes de la paroisse Saint-Aurélien (treize clochers), étaient présentes à ce repas. Ainsi les membres du relais de Nexon et de celui de Saint-Yrieix se sont retrouvés pour une soirée entre-côtes. Toutes les générations, enfants, parents, grands-parents, étaient représentés et ont dîné ensemble dans une ambiance des plus conviviale. Pendant la soirée plusieurs animations ont été proposées, une bourriche et une tombola, avec de nombreux lots. Tout le monde semble s'être bien amusé et jusque tard dans la nuit. ■

Saint-Yrieix-la-Perche → Vivre sa ville

POMICULTURE ■ La coopérative LIMDOR, réunie en assemblée générale, a dressé le bilan de l'année passée

Après la rugosité, le manque d'acidité

Une inquiétude plane sur la conservation de la récolte 2011 en cours. En cause le taux d'acidité assez bas des pommes.

Dernièrement, lors de son assemblée générale, la coopérative LIMDOR a rassemblé ses adhérents pour faire un bilan de l'année passée sur la production de pommes, de châtaignes et de marrons et de fruits rouges.

La séance a été ouverte par Michel Texier, président de la coopérative LIMDOR. Il est d'abord revenu sur la récolte 2010 qui n'a pas été de grande qualité, même si elle était moins désastreuse que celle de 2009. Cette fois, la cause majeure de la dépréciation des pommes semble être la présence de rugosité, jamais atteinte à ce jour en Limousin. Une demande de reconnaissance « calamités agricoles » a été faite. Elle n'a pas été retenue à cause de la présence des fruits sur les arbres, mais la région Limousin a décidé d'étudier la question.

Vergers haute densité

Concernant la récolte en cours (2011), les fruits sont beaux, gros et les tonnages à l'hectare sont dans l'ensemble satisfaisants, malgré un début de saison assez sec. La seule inquiétude réside dans la conservation des pommes dont le taux d'acidité est assez bas. Puis, il est revenu sur la production nationale en donnant quelques chiffres.



LA TRIBUNE. Florence Roussillon (Dir. ANPP), Yves Chaufaillé (Dir. APL), Claude Trémouille (Conseil régional), Daniel Boiserie, Jean-Luc Soury, Michel Texier, Mr Chauzeix (DRAF), M. Carabin (CA Région Limousin), Martine Tessier (FIRCAL) et Denis Demontpion (trésorier de LIMDOR).

Pour obtenir de meilleures performances « tant en tonnage par hectare qu'en qualité », il a été conseillé aux producteurs LIMDOR de mettre en place des vergers haute densité à 2.500 plants minimum. « Ceci fonctionne bien et il faut persévérer dans cette voie ».

Après plusieurs interventions, le directeur de LIMDOR, Jean-Luc Soury, a pris la parole pour présenter le rapport d'activité de la coopérative.

Marrons et châtaignes. LIMDOR

compte 350 ha de plantations dont 200 ha ont moins de 10 ans et 43 ha plantés l'hiver 2010/2011. 33 nouveaux adhérents ont rejoint la coopérative. David Lamarche est le responsable de l'activité tant au verger qu'à la station. Pour 2011, la récolte a été de 121 tonnes de marrons et 5 tonnes de châtaignes. La commercialisation est principalement sur le marché français, mais avec la certification GLOBALGAP, une partie de la production a pu être exportée

en Allemagne. Pour ces vergers, LIMDOR a décidé d'interdire le traitement par hélicoptère. Un seul bémol, l'arrivée annoncée du cynips du châtaignier.

Fruits rouges. La coopérative FRUILIM de Corrèze est adhérente de LIMDOR. Quatre nouveaux adhérents ont rejoint la coopérative. La récolte 2011 a été de 31,5 tonnes pour les framboises, de 13,4 tonnes pour les fraises et de 4,6 tonnes pour les myrtilles, mûres et groseilles. Dans l'ensemble, l'année a été

bonne avec des « prix de rémunération corrects » mais le marché des fruits rouges reste « sensible à l'offre espagnole ».

Pommes. Six démissions de producteurs ont été enregistrées (cessation d'activité ou non respect des statuts). La totalité des vergers représente environ 460 ha. Les plantations de Golden sont les plus nombreuses (2,5 ha en 2012).

LIMDOR recherche des jeunes producteurs car l'âge moyen de ses producteurs est d'environ 50 ans. Loïc Kammer est le responsable du verger collectif dont la récolte a été de 233 tonnes de golden et de 17 tonnes industrie et de 5 tonnes de granny. Pour la première fois, la récolte 2011 (60 tonnes) du verger BIO (8 ha) a été commercialisée en BIO. À la station fruitière LIMDOR, 14.800 tonnes de pommes ont été conditionnées.

400 tonnes expédiées en Russie

Les clients de LIMDOR sont des centrales d'achat (80 %) et des grossistes (20 %), d'abord en France (61 %) puis en Espagne (24 %). Cette année, 400 tonnes de pommes ont aussi été expédiées en Russie. Pour finir, pour la campagne 2011/2012, LIMDOR et la Coopérative de Pompadour ont signé « un accord commercial » pour la totalité de leur récolte (20.000 tonnes). Ils ne sont donc plus concurrents et les deux marques « LIMDOR et POM'PADOUR » sont utilisées. ■

Bernadette Feuillard

LE CHALARD ■ Le conseil municipal s'est réuni dernièrement sous la présidence du maire Bruno Deluret

Le déménagement de l'Office de tourisme fait débat

Lors du dernier conseil municipal, le maire Bruno Deluret a donné lecture d'un projet de déménagement de l'Office de tourisme du Chalard, détaillé à la Communauté de communes par Claude Pluss, président du Syndicat d'initiative.

Ce projet a été présenté à une réunion du syndicat d'initiative et approuvé par 12 voix pour et une abstention. Le projet consisterait à acquérir l'immeuble « Pauzet » qui est en vente au prix de 96.000 € et d'y installer les locaux et les différentes acti-

tivités du Syndicat d'initiative. La position favorable en centre bourg, la surface conséquente et l'historique du lieu en sont les atouts.

Avant de faire un tour de table, pour un avis des différents conseillers municipaux, le maire a avoué qu'à titre personnel, il préférerait une réhabilitation des locaux actuels qui, il est vrai, sont humides et difficiles à chauffer. Il a rappelé que le coût de l'acquisition et de la réhabilitation du bâtiment actuel avait été à l'époque (1997) de 233.000 €, moins des subven-

tions de 83.000 €, soit 150.000 € à la charge de la Communauté de communes. Tous les conseillers présents, ont estimé qu'ils ne pourront se prononcer que quand le coût total du projet sera chiffré ainsi que la destination et le coût de la réhabilitation du bâtiment actuel.

Ce projet, s'il y a lieu, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil de communauté, qui en sera le maître d'ouvrage. La connaissance de tous ces éléments, permettra à chacun de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Au fil des dossiers

Transfert de SICAV. Le Conseil municipal a donné à l'unanimité délégation au maire, afin qu'il puisse transférer des SICAV obligataires, devenues non rentables sur des comptes à termes.

Station d'épuration. Un avenant de 167,50 €, pour le marché de maîtrise d'œuvre du chantier de la station d'épuration, a été voté. Le montant du chantier s'élève finalement à 10.217,50 €.

«Clos de Guinot». Une délibération est en cours d'élaboration

pour mettre en place une PVR (Participation voies et réseaux), afin que deux parcelles situées au «clos de Guinot», puissent obtenir leur CU. Un compromis de vente a été signé pour la vente de la parcelle C155, propriété de la commune, à un particulier.

La Poste. Deux devis ont été acceptés (entreprise Courdeau et Habitat Décor), pour le changement de la porte de l'agence postale, et la réfection intérieure. Ces travaux sont subventionnés à 50 % par La Poste. ■